

Montréal, le 3 avril 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité (normes BAL-002-3,
BAL-005-1, COM-001-3, FAC-001-3 et FAC-003-4)
Dossier de la Régie : R-4104-2019**

Chère consœur,

La Régie de l'énergie donne suite, par la présente, à sa lettre du 18 mars 2020 et convoque les représentants du Coordonnateur à ses bureaux de Montréal pour la seconde séance de travail dans le dossier mentionné en objet qui aura lieu le **22 avril 2020, à compter de 9 h.**

Nous vous indiquerons, dans une correspondance future, les modalités de cette séance de travail.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml